



COMPTE RENDU REUNION DU 15 JANVIER 2024

Rappelle de l'identité et des objectifs du collectif : Sur le terrain, les élus sont souvent sollicités par des familles concernées par le handicap et n'ont que peu de réponse à leur apporter. Le collectif doit faire remonter les problèmes rencontrés, fédérer les différentes forces.

Historique

La loi 2005 devait transformer la prise en charge des personnes concernées par le handicap... mais elle ne s'applique pas comme prévu.

C'est un comité d'entente Trans-partisan et non une association. Pas d'adhésion mais une seule charte à signer.

Le collectif doit être le porte-parole des habitants de Loire Nord.

Cette première réunion publique a rassemblé une soixantaine de personnes de profils différents : parents, des associations, des aidants familiaux, des professionnels de la santé, des élus d'horizon divers et des représentants de collectivités.

Mr Vermorel nous fait remarquer qu'il ne passe pas une semaine sans un rendez-vous dont les questions portent sur le Handicap.

Bien souvent, les problèmes rencontrés sont dus à une mauvaise application de la législation existante.

C'est dans le cadre de cette politique de contrôle que Mr Vermorel a voulu créer ce collectif et apporter son soutien.

Il précise également que les personnes touchées par le handicap sont souvent dans un isolement très fort et elles doivent pouvoir trouver des solutions rapidement. Elles sont frappées d'une double peine : aux difficultés liées à leur différences, s'ajoutent des complexités liées à l'administration Française. Il ne faudrait pas de difficultés supplémentaires.

Il rappelle que 250 élèves sont scolarisés en milieu ordinaire faute de place en milieu protégé.

Il rappelle aussi le problème rencontré par l'école de Neulise dans laquelle plusieurs enfants étaient en souffrance du fait d'un manque d'AVS, problème résolu par son intervention auprès du Ministre de l'éducation Nationale.

La Loi existe pour éviter de telles situations, mais elle est mal appliquée. L'Etat a une obligation mais ne la respecte pas.

Il a noté une amélioration du délai de traitement des dossiers par la MDPH pour les mineurs handicapés (normalement, la réponse doit intervenir dans les quatre mois suivant la réception du dossier) pour les majeurs handicapés, le délai est de 3 mois.

Mr Jean François Chossy se sent agressé par le problème du handicap et fait constater que la force du collectif est qu'il se réuni régulièrement pour agir ensemble.

L'amélioration de la condition des personnes handicapées est le constat de tout le monde et non le combat des personnes handicapées contre tous.

Mr Chossy précise qu'il essaie de faire le service après-vente de la loi de 2005, car ce qui avait été prévu n'est malheureusement pas appliqué .. « On est revenu au combien ça coûte et c'est cela qui bloque ».

Il éprouve un sentiment de déception face au nouveau remaniement ministériel qui encore une fois n'a pas désigné de ministère du handicap.

Les Groupes de travail.

Concernant l'habitat partagé regroupant 8 personnes.

Il s'est réuni et s'est fixé des objectifs de travail.

- 1) Recenser le nombre de personnes handicapées adultes sans solution.
- 2) Recenser le nombre d'adultes handicapés dans d'autres départements.
- 3) Construire un questionnaire pour sonder les familles.
- 4) Construire un questionnaire pour les structures qui permettrait de comprendre pourquoi ils n'arrivent pas à s'adapter aux handicaps de certaines personnes.
- 5) Recenser les offres d'habitats partagés dans Loire Nord et connaître les projets qui fourmillent.

L'habitat partagé est une structure qui permet aux personnes handicapées de vivre en logement avec autonomie (logement autonome, en résidence avec des voisins autonomes pour un accompagnement).

Ce principe existe déjà pour les Séniors.

Sur Roanne, il existe des logement tremplins au sein du foyer Alain Lefranc.

Concernant l'accessibilité.

Mme Annick Bournas, dans le cadre du projet du complexe aquatique, a rencontré deux responsables de l'agglomération et une nouvelle rencontre est prévues en Mars 2024, en présence de l'architecte.

L'équipement de ce centre aquatique doit être au plus proche des besoins des personnes handicapées (en partant du parking, de l'entrée, les vestiaires, les douches, les casiers plus grands pour les appareillages)

Pour entrer dans le bassin est prévues une pente douce avec un fauteuil qui descend.

Un ascenseur est prévu pour l'étage (attention fauteuil électrique lourd) pour les salles de bien être accessibles, éventuellement une salle Snoezelen.

L'information doit être rendue possible aux personnes handicapées, mal voyante, mal entendante, méthode FALC et par une signalisation par pictogramme.

La Région accompagne les collectivités pour la création d'aires de jeux accessibles aux enfants extraordinaires. Subvention de 80% à hauteur de 24.000€

Mme Annick Bournas et Mr Yoann Bruyère ont rencontré Mme Sandrine Chaix à la Région pour l'acquisition d'un véhicule adapté. La Région accorde une aide de 10000€.

Éventuellement voir pour un véhicule d'occasion auprès des IME qui changent régulièrement de véhicules ou sur le site Parking.

La Région a déjà envoyé le dossier.

Groupe Communication

Présentation du Flyer, sur lequel figure l'adresse mail du collectif et un QR code pour rejoindre la page Facebook a pour objectif de relayer les informations des différentes associations et organismes.

Adresse mail collectifhandicaploirenord@gmail.com

Facebook Collectif handicap Loire Nord

Intervention de divers Elus

Mably Mr Ladet pense que le collectif est une bonne stratégie. Il apporte son accord profond et personnel.

Pour lui, le champ du handicap doit rapprocher et précise que les élus ont besoin s'immerger dans le monde du handicap.

Chandon Mme Lapalus représentante précise qu'un collectif avait tenté de voir le jour il y a une dizaine d'années mais en vain.

Les élus rencontrent des difficultés lorsqu'ils accueillent des familles car ils n'ont pas de propositions et de solutions à apporter.

Des solutions de répit doivent voir le jour, ainsi que des structures pour des adultes handicapés.

Roanne Mme Loughraieb explique que l'agglomération Roannaise essaie de soutenir les projets de répit

La ville de Roanne avait une commission accessibilité qui œuvrait uniquement sur les bâtiments donc elle a été renommée « Commission pour les personnes en situation de handicap ».

Le Département Mme Clotilde Robin. La démarche du collectif a du sens.

En tant qu'élu(e) et infirmière, elle est ennuyée de constater les défaillances au niveau du handicap.

Il faut dégager des lignes budgétaires pour être en capacité de mettre en œuvre les services de l'état.

Canton Charlieu Belmont Le représentant précise que les petites communes doivent travailler sur le sujet du handicap car il y a des attentes et fait constater que le handicap n'est pas une vraie compétence des collectivités.

Villerets Mr Alain Peré. Il y a un travail considérable à mener au niveau du handicap « les chantiers ne manquent pas ».

Mrs Vermorel et Mr Chossy : Les communes doivent solliciter le collectif.

Ils vont recenser les aides accordées aux communes.

Présentation de la Communauté 360 :

Une communauté par département et créée en 2020 pour aider les personnes handicapées et leur famille à trouver des solutions concrètes inclusives au plus proche du lieu de vie.

La communauté 360 assure une écoute téléphonique au 0 800 360 360 . Ce numéro permet de rentrer en contact avec des acteurs locaux.

Elle redonne le pouvoir d'agir aux personnes handicapées et leurs aidants, aide dans les démarches administrative et participe à des commissions pluridisciplinaires MDPH.

6 Avril journée de sensibilisation à l'autisme.

On va travailler sur le vivre ensemble.

La Municipalité va être illuminée en bleu.

Différents participants

L'Ecole du cirque

Le conservatoire Roannais avec leurs élèves en situation du Handicap.

La Ludothèque du CRV

Mr Patissier service Association et Sport de la ville de Roanne va solliciter le Basket Fille, garçon et les mascottes, tennis de table, sportifs de haut niveau.

L'ARSA danse avec cerceaux, rubans. Tir à l'Arc

Chanteur Lou Job, Collyne et Marc.

Bouchons 42

Petits sabots et Grandes oreilles.

Spectacle avec Jahken Rose et 5 ados avec handicap.

Restauration Foot Troc de EURECAH

Vente de Brioche avec le KIWANIS pour aider au financement de cette journée

Prise de parole de Mr Wladimir Wauquiez.

Mr Wauquiez désire participer au collectif par le biais de deux projets.

LOIART : il propose des opérations d'intégration des personnes handicapées à travers l'art.

MONSENIOR : il propose d'améliorer le quotidien des personnes en situation de Handicap avec des hébergement temporaires ou permanents auprès d'accueillants professionnels formés et agréés.

Dernier point Le Collectif Handicap Loire Nord a été mis à l'honneur à Paris par la fondation Jacques Chirac en Présence de Antoine Vermorel Marqués, Mr J F Chossy et Mme Sandrine Chaix pour la Région.